

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 18 juin 2009.


Section du dépôt légal

BULLETIN

Totalement tourisme!

vol 1 no 8 - 1 mai 2008

Le bulletin électronique du **ministère du Tourisme** destiné à une industrie passionnée et vivante

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

Application de la taxe ad valorem de 3 %

Une étude socioacoustique est en cours

Des dates à réserver maintenant

Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!

Une nouvelle entreprise certifiée

À surveiller sur votre écran... d'ordinateur

Des alliances se concrétisent

À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda

À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda



Vous êtes conviés en grand nombre aux Assises du tourisme!

Quand : **vendredi 9 mai 2008**

Où : **Palais des congrès de Montréal**

Pourquoi : **Plusieurs raisons!**

[Pour en savoir plus](#) ▶

Des alliances se concrétisent

Quatre ententes ont été signées depuis le lancement, en octobre 2007, de l'entente-cadre de partenariat régional entre le ministère du Tourisme et ATR associées du Québec. Ces ententes qui visent à stimuler le développement de l'offre touristique laissent entrevoir des projets plus que prometteurs.

[Pour en savoir plus](#) ▶

À surveiller sur votre écran... d'ordinateur

En mars, le Bulletin a annoncé le lancement d'une campagne télévisuelle sur l'importance de la qualité dans l'industrie touristique sur le Réseau de l'information (RDI) et le site Web de Radio-Canada.

[Pour en savoir plus](#) ▶

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

Pour consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, [cliquez ici](#).

Une nouvelle entreprise certifiée

Le Groupe Bell-Horizon, travaillant dans le transport de personnes depuis plus de 35 ans, vient d'obtenir sa certification *Qualité Tourisme* selon la norme des services de transport par autobus BNQ 1014-010/2007. Cette entreprise est le troisième transporteur québécois à obtenir cette certification basée sur des critères internationaux de gestion des processus de la qualité de service à la clientèle, de la sécurité et de la formation de son personnel.

[Pour en savoir plus](#) ▶

Tourisme Québec 

Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!

Après les magazines italiens *Conde Nast* en avril 2007, puis *Travel* et *Meridiani* en avril 2008, c'est au tour du magazine espagnol *Altair* de publier une monographie sur le Québec en juillet 2008.

[Pour en savoir plus](#) ▶

Des dates à réserver maintenant

Les journées de rencontres professionnelles « Destination Québec 2008 » se tiendront à Paris le 18 novembre de 9 h à 20 h et le 19 novembre à Lyon de 11 h à 18 h 30.

[Pour en savoir plus](#)



Une étude socioacoustique est en cours

Le ministère du Tourisme participe à la réalisation d'une étude socioacoustique sur les véhicules hors route (VHR), coordonnée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

[Pour en savoir plus ▶](#)

Application de la taxe ad valorem de 3 %

Depuis le 1^{er} juillet 2003, la région touristique de la Gaspésie perçoit 2 \$ la nuitée en guise de taxe sur l'hébergement. Cependant, l'association touristique a entrepris l'an dernier une réflexion afin de changer cette taxe en une taxe *ad valorem* de 3 %.

[Pour en savoir plus ▶](#)

Erratum

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans le texte sur la 4e édition des Assises du tourisme du dernier numéro du Bulletin. Le coffre à outils qui sera lancé lors des Assises a été développé par le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) et non par le Conseil québécois de l'industrie touristique (CQIT).

BULLETIN

Totalement tourisme!

vol 1 no 8 - 1 mai 2008

Le bulletin électronique du **ministère du Tourisme** destiné à une industrie passionnée et vivante

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

Application de la taxe ad valorem de 3 %

Une étude socioacoustique est en cours

Des dates à réserver maintenant

Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!

Une nouvelle entreprise certifiée

À surveiller sur votre écran... d'ordinateur

Des alliances se concrétisent

À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez [ici](#).

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

Pour consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, cliquez [ici](#).

Tourisme

Québec 

À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda



Vous êtes conviés en grand nombre aux Assises du tourisme!

Quand : **vendredi 9 mai 2008**

Où : **Palais des congrès de Montréal**

Pourquoi : **Plusieurs raisons!**

Pour en savoir plus [►](#)

Des alliances se concrétisent

Quatre ententes ont été signées depuis le lancement, en octobre 2007, de l'entente-cadre de partenariat régional entre le ministère du Tourisme et ATR associées du Québec. Ces ententes qui visent à stimuler le développement de l'offre touristique laissent entrevoir des projets plus que prometteurs.

Pour en savoir plus [►](#)

À surveiller sur votre écran... d'ordinateur

En mars, le Bulletin a annoncé le lancement d'une campagne télévisuelle sur l'importance de la qualité dans l'industrie touristique sur le Réseau de l'information (RDI) et le site Web de Radio-Canada.

Pour en savoir plus [►](#)

Une nouvelle entreprise certifiée

Le Groupe Bell-Horizon, travaillant dans le transport de personnes depuis plus de 35 ans, vient d'obtenir sa certification *Qualité Tourisme* selon la norme des services de transport par autobus BNQ 1014-010/2007. Cette entreprise est le troisième transporteur québécois à obtenir cette certification basée sur des critères internationaux de gestion des processus de la qualité de service à la clientèle, de la sécurité et de la formation de son personnel.

Pour en savoir plus [►](#)

Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!

Après les magazines italiens *Conde Nast* en avril 2007, puis *Travel* et *Meridiani* en avril 2008, c'est au tour du magazine espagnol *Altair* de publier une monographie sur le Québec en juillet 2008.

Pour en savoir plus [►](#)

Des dates à réserver maintenant

Les journées de rencontres professionnelles « Destination Québec 2008 » se tiendront à Paris le 18 novembre de 9 h à 20 h et le 19 novembre à Lyon de 11 h à 18 h 30.

Pour en savoir plus [►](#)

Une étude socioacoustique est en cours

Le ministère du Tourisme participe à la réalisation d'une étude socioacoustique sur les véhicules hors route (VHR), coordonnée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

[Pour en savoir plus ►](#)

Application de la taxe ad valorem de 3 %

Depuis le 1^{er} juillet 2003, la région touristique de la Gaspésie perçoit 2 \$ la nuitée en guise de taxe sur l'hébergement. Cependant, l'association touristique a entrepris l'an dernier une réflexion afin de changer cette taxe en une taxe *ad valorem* de 3 %.

[Pour en savoir plus ►](#)

Erratum

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans le texte sur la 4e édition des Assises du tourisme du dernier numéro du Bulletin. Le coffre à outils qui sera lancé lors des Assises a été développé par le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) et non par le Conseil québécois de l'industrie touristique (CQIT).

[◀ Retour à la une](#)Taille du texte **À lire dans ce numéro...**

Erratum

Application de la taxe ad valorem de 3 %**Une étude socioacoustique est en cours****Des dates à réserver maintenant****Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!****Une nouvelle entreprise certifiée****À surveiller sur votre écran... d'ordinateur****Des alliances se concrétisent****À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda**Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, [cliquez ici](#).Pour vous abonner [cliquez ici](#).**Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).****Pour consulter le *Magazine Totale^{ment} tourisme!*, [cliquez ici](#).****Tourisme Québec** *Région touristique de la Gaspésie***Application de la taxe ad valorem de 3 %**

Depuis le 1^{er} juillet 2003, la région touristique de la Gaspésie perçoit 2 \$ la nuitée en guise de taxe sur l'hébergement. Cependant, l'association touristique a entrepris l'an dernier une réflexion afin de changer cette taxe en une taxe *ad valorem* de 3 %.



En mai 2005, lors du lancement de la nouvelle Politique touristique du Québec, le gouvernement a annoncé que, pour assurer un soutien accru à la promotion et au développement touristiques, il permettrait aux ATR de choisir la taxe sur l'hébergement qui s'appliquerait dans leur région : l'imposition de la taxe de 2 \$ ou l'imposition d'une taxe *ad valorem*, c'est-à-dire d'après la valeur, de 3 %.

Ainsi, les ATR qui demandent au gouvernement d'imposer une taxe sur leur territoire peuvent désormais lui indiquer si elles préfèrent une taxe spécifique de 2 \$ par nuitée ou une taxe *ad valorem* de 3 % du prix de location d'une unité d'hébergement. Quant aux ATR des régions touristiques où la taxe de 2 \$ s'applique déjà, elles doivent présenter une nouvelle demande au gouvernement si elles souhaitent que cette taxe soit remplacée par la taxe *ad valorem* de 3 %.


Le ministère du Tourisme a donc travaillé de concert avec l'ATR de la Gaspésie pour évaluer la pertinence d'appliquer la taxe *ad valorem* de 3 % dans cette région. En effet, les professionnels du Ministère ont réalisé une analyse exhaustive des retombées potentielles engendrées par une taxe *ad valorem* de 3 %.

Afin de réaliser ce changement, l'ATR de la Gaspésie a effectué une consultation officielle auprès de ses membres, selon les règles prescrites par le législateur. La majorité des membres qui ont voté s'est exprimée en faveur de cette nouvelle taxation.

Tourisme Gaspésie a donc entrepris les démarches pour l'obtention de la taxe *ad valorem* afin que les ressources monétaires requises pour assurer la promotion de la destination soient au rendez-vous. Les sommes additionnelles permettront à Tourisme Gaspésie de maintenir sa mise en marché actuelle et, notamment, de conclure une entente de partenariat régional en tourisme avec le Ministère portant sur le développement de l'offre.

Par ailleurs, M. Germain Barrette, président de Tourisme Gaspésie, a souligné, dans une correspondance adressée à M. Raymond Bachand, ministre du Tourisme « [...] la collaboration des professionnels de votre Ministère qui nous ont permis d'agir rapidement, avec toute l'information pertinente, afin de réaliser la consultation auprès de nos membres ». Une belle démonstration de partenariat!

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

**Application de la taxe ad
valorem de 3 %**

**Une étude socioacoustique est
en cours**

**Des dates à réserver
maintenant**

**Le Québec a la cote en Italie et
en Espagne!**

**Une nouvelle entreprise
certifiée**

**À surveiller sur votre écran...
d'ordinateur**

Des alliances se concrétisent

**À inscrire ou à maintenir(!) à
votre agenda**

Pour modifier votre profil ou la
sélection aux bulletins
d'information publiés par le
Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

**Consulter l'ensemble des
bulletins [cliquez ici](#).**

**Pour consulter le *Magazine
Totalement tourisme!*,
[cliquez ici](#).**

**Tourisme
Québec** 

Impacts du bruit des véhicules hors route (VHR)

Une étude socioacoustique est en cours

Le ministère du Tourisme participe à la réalisation d'une étude socioacoustique sur les véhicules hors route (VHR), coordonnée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

D'autres ministères y collaborent, soit le ministère des Transports, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que l'Institut national de santé publique du Québec. Cette étude a été commandée par le gouvernement du Québec à la suite de la Commission parlementaire sur les véhicules hors route.

L'étude évaluera les impacts du bruit associé aux VHR et déterminera des critères d'aménagement pour les réduire, comme les mesures d'atténuation qui pourraient être prises le long de certains sentiers.

Le ministère du Tourisme est particulièrement intéressé au volet 3 de l'étude qui vise à identifier des aménagements et des ouvrages pouvant conduire à une réduction du bruit et à en déterminer les critères d'utilisation. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une barrière sonore, de signalisation accentuée ou d'aménagements sécuritaires incitant à une réduction de la vitesse, de mesures d'apaisement de la circulation ou de tout autre aménagement ou ouvrage de nature temporaire jugé apte à minimiser l'impact du bruit relié à la circulation des motoneiges. La performance de ces moyens en terme de réduction de la propagation du bruit sera évaluée.

Ces moyens devront notamment répondre aux critères suivants :

- Démontrer leur efficacité à restreindre la propagation sonore ou à favoriser une baisse de l'impact sonore;
- Être sécuritaires tant pour les utilisateurs de motoneige que pour les résidents du milieu. Pour les utilisateurs, cela signifie notamment que le moyen proposé ne crée pas d'effet de surprise, occasionnant des manœuvres hasardeuses, et que l'aménagement s'intègre harmonieusement avec le milieu;
- Être idéalement de nature temporaire;
- S'avérer d'un coût abordable, étant donné que les utilisateurs potentiels seront surtout des organismes sans but lucratif;
- S'avérer simple d'exécution ou d'implantation;
- S'avérer facile d'intégration à l'environnement et d'un degré d'esthétisme qui facilite leur acceptation par le voisinage.

Les résultats de l'étude devraient être connus à l'été 2009.

 [Envoyer cet article à un ami](#)

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

Application de la taxe ad valorem de 3 %

Une étude socioacoustique est en cours

Des dates à réserver maintenant

Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!

Une nouvelle entreprise certifiée

À surveiller sur votre écran... d'ordinateur

Des alliances se concrétisent

À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, [cliquez ici](#).

Destinations Québec 2008 en novembre

Des dates à réserver maintenant

Les journées de rencontres professionnelles « Destination Québec 2008 » se tiendront à Paris le 18 novembre de 9 h à 20 h et le 19 novembre à Lyon de 11 h à 18 h 30.

Ce sera l'occasion de rencontrer des représentants du réseau de distribution, comme les voyagistes, les agences détaillantes et les agences de motivation. Nous vous aviserons dès que l'information liée à cette activité sera disponible sur le site Web du Ministère.

Pour séduire les Français!

La section du site bonjourquebec.com/fr destinée aux internautes français propose quelque 67 forfaits pour des vacances au Québec. Du programme le plus traditionnel au programme le plus « osé », il y en a vraiment pour tous les goûts : aventure douce, croisières sur le Saint-Laurent, circuit en Harley Davidson, le Québec en hydravion...

Toutes les campagnes image de marque en France, de la presse écrite et de la télévision, dirigent les consommateurs vers ce site. [Consultez-le](#) pour connaître l'offre touristique québécoise proposée aux Français.

 [Envoyer cet article à un ami](#)

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

Application de la taxe ad
valorem de 3 %

Une étude socioacoustique est
en cours

Des dates à réserver
maintenant

Le Québec a la cote en Italie et
en Espagne!

Une nouvelle entreprise
certifiée

À surveiller sur votre écran...
d'ordinateur

Des alliances se concrétisent

À inscrire ou à maintenir(!) à
votre agenda

Pour modifier votre profil ou la
sélection aux bulletins
d'information publiés par le
Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

Consulter l'ensemble des
bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine
Totalement tourisme!*,
[cliquez ici](#).

Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!



Après les magazines italiens *Conde Nast* en avril 2007, puis *Travelr* et *Meridiani* en avril 2008, c'est au tour du magazine espagnol *Altair* de publier une monographie sur le Québec en juillet 2008.

En Italie, le Québec sera cet été au petit écran de la télévision publique italienne Rai Tre. Trois émissions de 50 minutes chacune d'*Easydriver*, qui seront réalisées en mai, seront consacrées aux régions de Charlevoix, de la Capitale nationale et de Montréal.

Le concept de cette émission, qui rejoint environ 2 500 000 téléspectateurs chaque semaine, est de faire des essais routiers de voitures avec comme toile de fond les plus beaux paysages de destinations touristiques. Après le Québec, l'équipe d'*Easydriver* se rendra à Chicago et à Londres.

Le grossiste italien Hotelplan a fait paraître en février dernier une brochure exclusive sur le Québec dont les 40 000 exemplaires ont été distribués dans des agences de voyage à travers l'Italie. Hotelplan est le plus important grossiste à vendre le Canada en Italie.

 [Envoyer cet article à un ami](#)

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

Application de la taxe ad
valorem de 3 %

Une étude socioacoustique est
en cours

Des dates à réserver
maintenant

Le Québec a la cote en Italie et
en Espagne!

Une nouvelle entreprise
certifiée

À surveiller sur votre écran...
d'ordinateur

Des alliances se concrétisent

À inscrire ou à maintenir(!) à
votre agenda

Pour modifier votre profil ou la
sélection aux bulletins
d'information publiés par le
Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

Consulter l'ensemble des
bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine
Totalement tourisme!*,
[cliquez ici](#).

Une nouvelle entreprise certifiée



Le Groupe Bell-Horizon, travaillant dans le transport de personnes depuis plus de 35 ans, vient d'obtenir sa certification *Qualité Tourisme* selon la norme des services de transport par autobus BNQ 1014-010/2007. Cette entreprise est le troisième transporteur québécois à obtenir cette certification basée sur des critères internationaux de gestion

des processus de la qualité de service à la clientèle, de la sécurité et de la formation de son personnel.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, l'entreprise a reçu, le 14 mars dernier, le prix *Transport et voyages* lors du gala régional des Grands Prix du tourisme de la Mauricie. La directrice générale a mentionné que l'entreprise se sent privilégiée et honorée d'aller représenter la Mauricie dans ce volet lors du Gala national qui se tiendra à Montréal le 9 mai prochain. Toutes nos félicitations!

« La mission de l'entreprise étant de vous transporter avec respect et passion partout en Amérique du Nord, le [Groupe Bell-Horizon inc.](#) est particulièrement fier d'offrir à sa clientèle des autocars récents et sécuritaires ainsi que l'accès à un personnel courtois et expérimenté. »

 Envoyer cet article à un ami

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

**Application de la taxe ad
valorem de 3 %**

**Une étude socioacoustique est
en cours**

**Des dates à réserver
maintenant**

**Le Québec a la cote en Italie et
en Espagne!**

**Une nouvelle entreprise
certifiée**

**À surveiller sur votre écran...
d'ordinateur**

Des alliances se concrétisent

**À inscrire ou à maintenir(!) à
votre agenda**

Campagne Certifiées Qualité Tourisme

À surveiller sur votre écran... d'ordinateur

En mars, le bulletin a annoncé le lancement d'une campagne télévisuelle sur l'importance de la qualité dans l'industrie touristique sur le Réseau de l'information (RDI) et le site Web de Radio-Canada.

Cette campagne est constituée de neuf messages distincts et personnalisés. Des leaders d'entreprises touristiques, affichant une grande fierté de leur certification *Qualité Tourisme*, obtenue du Bureau de normalisation du Québec, y tiennent la vedette. Ils font connaître les avantages qu'en retire leur entreprise : mobilisation du personnel, fidélisation de la clientèle, visibilité, preuve de normes internationales, rentabilité et bien d'autres...

Vous avez manqué la campagne publicitaire des entreprises *Certifiées Qualité Tourisme* sur RDI ou vous souhaitez revoir ces témoignages? Rendez-vous au www.bonjourquebec.com/qualite.

Envoyer cet article à un ami

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

**Consulter l'ensemble des
bulletins [cliquez ici](#).**

**Pour consulter le *Magazine
Totalement tourisme!*,
[cliquez ici](#).**

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

Application de la taxe ad valorem de 3 %

Une étude socioacoustique est en cours

Des dates à réserver maintenant

Le Québec a la cote en Italie et en Espagne!

Une nouvelle entreprise certifiée

À surveiller sur votre écran... d'ordinateur

Des alliances se concrétisent

À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

Consulter l'ensemble des bulletins cliquez ici.

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, cliquez ici.

Ententes de partenariat régional en tourisme

Des alliances se concrétisent

Quatre ententes ont été signées depuis le lancement, en octobre 2007, de l'entente-cadre de partenariat régional entre le ministère du Tourisme et ATR associées du Québec. Ces ententes qui visent à stimuler le développement de l'offre touristique laissent entrevoir des projets plus que prometteurs.

Les ATR ayant signé une entente de partenariat régional en tourisme préparent actuellement le lancement des premiers appels de projets. Dès que ceux-ci seront en ligne, les partenaires touristiques pourront présenter leurs projets afin d'obtenir une aide financière. La priorité sera donnée aux projets dont la contribution permettra l'atteinte des objectifs retenus dans les ententes.


Les travaux continuent pour la signature des prochaines ententes ainsi que pour rallier de nouveaux partenaires à cette démarche.

Les ententes signées

- La première entente de partenariat régional en tourisme a été signée en décembre 2007 avec Tourisme Abitibi-Témiscamingue, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Abitibi-Témiscamingue pour un montant de 1,5 M\$.
- En mars 2008, une entente était signée avec Tourisme Lanaudière, le MAMR et la CRE de Lanaudière pour un montant de 1,375 M\$.
- En avril 2008, c'était au tour de Tourisme Outaouais, du MAMR et de la CRE de l'Outaouais pour un montant de 1,5 M\$ et de Tourisme Cantons-de-l'Est, du MAMR, de la CRE de l'Estrie, de la CRE de la Montérégie-Est, des CLD concernés et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour un montant de 1,63 M\$.

 Envoyer cet article à un ami

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

Erratum

Application de la taxe ad
valorem de 3 %

Une étude socioacoustique est
en cours

Des dates à réserver
maintenant

Le Québec a la cote en Italie et
en Espagne!

Une nouvelle entreprise
certifiée

À surveiller sur votre écran...
d'ordinateur

Des alliances se concrétisent

À inscrire ou à maintenir(!) à
votre agenda

Pour modifier votre profil ou la
sélection aux bulletins
d'information publiés par le
Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

Consulter l'ensemble des
bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine
Totalement tourisme!*,
[cliquez ici](#).

Tourisme
Québec 

Quatrième édition des Assises du tourisme

À inscrire ou à maintenir(!) à votre agenda



**Vous êtes conviés en grand
nombre aux Assises du
tourisme!**

Quand : **vendredi 9 mai
2008**

Où : **Palais des congrès
de Montréal**

Pourquoi : **Plusieurs raisons!**

- Faire le point sur la mise en œuvre de la Politique touristique du Québec
- Vous enrichir de connaissances utiles durant les ateliers
- Développer et consolider des liens stratégiques
- Échanger avec vos pairs, vos partenaires

De plus, comme chaque année, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre du Tourisme, M. Raymond Bachand, qui s'occupe de nombreux dossiers qui concernent directement vos activités d'affaires, abordera les défis du secteur touristique québécois.

Êtes-vous inscrits? Ne tardez pas en **cliquant immédiatement ici**

Le Conseil québécois de l'industrie touristique est associé à l'organisation de cet événement du Ministère qui est, pour l'industrie touristique québécoise, un incontournable!

Envoyer cet article à un ami